

Trois heures mil-neuf-cent-huit, à *neuf heures du matin*

ACTE DE MARIAGE DE

Boeri Antoine

Agé de *vingt-neuf* ans, né à *Badalucco*,
département d'*Italie*, le *vingt-sept* du mois
d'*avril* mil huit cent *quatre-vingt-neuf* profession
d'*ouvrier* domicilié à *La Garde* département
d'*Var* fils mineur de *Boeri Louis*
né à *Badalucco* département
d'*Italie* profession de *journalier*
domicilié à *La Garde* département d'*Var*,
et de *née à*
département d'
Le père est présent et consentant d'une part,
Et de *Canese Virginia Adeline*

Agée de *seize* ans, née à *La Ciotat*
département de *Bouches du Rhône*, le *vingt-neuf* du mois
d'*avril* mil huit cent *quatre-vingt-neuf* profession
d'*ouvrière* domiciliée à *La Garde* département
d'*Var*, fille mineure de *Canese Giovanni Battista*
né à *La Spezia* département
d'*Italie* profession de *carrière*
domiciliée à *La Garde* département d'*Var*,
et de *née à La Spezia*
département d'*Italie* son épouse, sans profession, domiciliée à *La Garde*,
Le père et la mère ici présents et consentants d'autre part.

Les actes préliminaires sont : 1° La publication de mariage faite
sans opposition le samedi vingt-neuf août mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-neuf pendant le délai voulu par la loi.
2° Vu l'extrait de l'acte de naissance du futur époux,
3° Vu l'extrait de l'acte de naissance de la future épouse,

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code civil sur le mariage concernant les droits et devoirs respectifs des époux.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 76 du Code civil modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux ont déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage à la date du

du mois d' _____ mil-neuf-cent
par devant M^r _____ notaire à
département d' _____

Les contractants ont déclaré prendre son mariage, l'un *Canese Virginia Adeline* et l'autre *Boeri Antoine*

Le tout en présence de *Monte Barthieu*
domicilié à *La Garde* département d'*Var*
Agé de *quarante-deux* ans, profession d'*armurier*,
m'ayant m'alté des futurs

De *Buffarini Victor*
domicilié à *Hyères* département d'*Var*
Agé de *vingt-neuf* ans, profession d'*cultivateur*
m'ayant m'alté des futurs

De *Laiguesglia Horace*
domicilié à *Hyères* département d'*Var*
Agé de *quarante* ans, profession d'*cultivateur*
m'ayant m'alté des futurs

Et de *Buffe Paulin*
domicilié à *La Garde* département d'*Var*
Agé de *quarante-sept* ans, profession d'*retailleur*
m'ayant m'alté des futurs

Après quoi moi Edouard Guillet, Adjoint délégué par le Maire de la commune de *La Garde*,
faisant fonctions d'Officier de l'Etat-Civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé, avec moi, par toutes les parties;

* *Attesté* au recto verso page n° 109.

Boeri Antoine
Boeri Louis *Canese Virginia*
V.P. Canese
Maria Canese Buffarini Victor
Monte Barthieu
Laiguesglia Horace *Buffe Paulin*